

CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable

► *Note d'analyses sociopolitiques, N° 03 | Mai 2018*

www.carpadd.com



La démocratie en Afrique subsaharienne

Une question de volonté ?



Ousmanou NWATCHOCK A BIREMA

Docteur en Science politique, Université Jean Moulin Lyon 3

ousmanoubirema7@yahoo.fr | France



Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | contact@carpadd.com

Résumé

La décennie 1990 a ouvert les voies du pluralisme politique et accéléré le rythme de diffusion de la culture démocratique dans de nombreux Etats d'Afrique subsaharienne. L'engouement social manifesté alors a paradoxalement été court-circuité par une lente reproduction, par plusieurs appareils étatiques, des logiques de dictature qui ont jeté du doute sur les capacités d'appropriation populaire de la démocratie en Afrique. Les différents soulèvements populaires enregistrés ces dernières années, couplés aux actions des sociétés civiles, des médias et des diasporas témoignent d'un désir populaire et citoyen de réappropriation des leviers de légitimation des pouvoirs politiques et des modes de représentation.

Abstract :

The 1990s re-initiated political pluralism and accelerated the diffusion of democratic culture in many sub-Saharan African States. The social craze then manifested was paradoxically short-circuited by a slow reproduction, by several state apparatuses, of the dictatorship logic that cast doubt on the capacity for civil population to appropriate democracy in Africa. The recent various popular uprisings recorded in many african countries, coupled with the civil societies pressure, the media and diasporas, testify to a popular and citizen desire to reappropriate the levers for legitimizing political powers and different modes of representation.

Introduction

Dans le sillage de la chute du mur de Berlin (1989), plusieurs États d'Afrique subsaharienne engagé, de façon tumultueuse, des réformes institutionnelles et juridiques devant faciliter la diffusion et l'intériorisation de la culture démocratique. Cet engagement avait alors obtenu le soutien de leurs partenaires occidentaux qui y voyaient une forme de proclamation de la victoire du système libéral sur celui communiste d'inspiration soviétique. Ainsi, la France, par la voix du président Mitterrand, s'était disposée à soutenir cette démarche en s'engageant à lier « tout son effort de contribution aux efforts accomplis pour aller vers plus de liberté [en Afrique]² ». Plus qu'un simple acte de diplomatie, il s'agissait d'un encouragement pour la constitution d'un véritable espace politique où pourraient interagir librement les différents acteurs de la vie sociale. Depuis lors, la démocratie est devenue à la fois une conditionnalité, un principe et une finalité pour la viabilité politique et institutionnelle des pays africains. Non seulement elle agit dans le choix des dirigeants, mais aussi elle travaille l'image internationale des pays concernés. Près de trente ans plus tard, le bilan démocratique est très mitigé, l'horizon de ce système est de plus en plus obscurci et les peuples ont largement déchanté. Le sentiment général est que les fruits récoltés de la pratique démocratique en Afrique n'ont pas confirmé la large promesse des fleurs de 1990.

Le tableau est sombre : coups d'État récurrents, alternances bloquées, partis- (d')États persistants, néopatrimonialisme, fragilité de l'État

et de la souveraineté, sous-développement continu, etc. C'est manifestement le règne de la « démocratie »³ : maintien des logiques autoritaires sous les draps de la démocratie réelle (Mertmet, 1987). Bref, la « démocratie est encore hésitante en Afrique » (Tollimi, 2010 : 223). Et pourtant, de plus en plus, les chants en son honneur n'ont jamais autant résonné. Par les cœurs ou par les armes, les « peuples » d'Afrique entendent tourner la page et remettre les rites démocratiques dans leurs droits. Se jouant de la société civile et des nouveaux médias, ces « peuples » croient agir tant dans les modalités de leurs participations que dans les stratégies de gouvernance. Et malgré cela, la culture démocratique tarde à s'affirmer et les atteintes aux valeurs de la démocratie demeurent importantes. Dans de nombreux cas, on est confronté à une crise de la représentation, en raison du maintien de plusieurs repères de l'autoritarisme en plein affichage officiel de l'État de droit et du pluralisme politique. À notre sens, cette crise représente simplement un moment, une étape dans le cheminement vers l'intériorisation d'une culture démocratique profonde. C'est le message qui semble se dégager de l'ensemble des soulèvements populaires récemment enregistrés en Afrique. Ces « révoltes populaires », qui témoignent de la recherche d'une voie de sortie, confortent la mise en doute des théories de la « transitologie » et de la « consolidologie » qui ont marqué les democratization studies dans l'après-guerre froide (Guilhot et Schmitter, 2000 : 615-632 ; Morlino, 2001 : 245-267 ; Schedler, 2001 : 225-244 ; O'Donnell, 1996 : 34-51). Elles engagent l'analyse vers une réorientation épistémologique visant à objectiver la notion d'« hybridité » dans

l'observation des régimes politiques et des systèmes de gouvernance en Afrique subsaharienne aujourd'hui.

En effet, le recours à « l'hybridité », qui est une mise à jour du « régime mixte » théorisé par Aristote, a vocation à interroger les modalités de maintien des systèmes autoritaires dans des contextes de formalisation des compétitions électorales (Fournier, 2010 : 10). Il permet de porter un regard sur les paradoxes de la cohabitation entre des dispositifs autoritaires et des éléments d'ouverture démocratique. En même temps, la notion d'« hybridité » vise à confronter les modalités conventionnelles et non conventionnelles de participation populaire dans les processus de désignation des dirigeants. C'est de cette confrontation que pourraient se dégager les moyens de conquête de la « full democracy » (Lindberg, 2006), qui renvoie à un régime représentatif dont la légitimité de l'élite repose sur des élections libres et transparentes.

Nous partons de l'idée que, dans plusieurs pays africains (Cameroun, Gambie, Zimbabwe, Guinée Équatoriale, Burundi, Congo, etc.), le discours sur la démocratie a servi de « camouflage de la dictature » (Liniger-Goumaz, 1992), à tel point qu'aujourd'hui, on peut croire qu'en la matière, si la trentaine d'années passées n'a pas été inutile ou perdue, elle n'a pas refermé le débat sur le sens et le contenu des démocratisations en contexte africain. Le questionnement n'est pas nouveau dans son principe (Sindjoun, 2001 : 522-530). La nouveauté est plutôt dans le déplacement progressif des lieux de légitimation des pouvoirs. La rue semble valablement combler les lacunes des urnes dans le choix des dirigeants.

Les récentes révoltes en Afrique (Burkina Faso, Gambie, Gabon, Burundi) nous amènent à saisir la crise de la démocratie, non pas avec fatalisme, mais comme un nouvel élan dans la conception de la participation populaire. Sans démanteler les « autoritarismes démocratiques » que déplorait déjà Daloz et Quantin (1997), ces soulèvements ont ouvert une voie de déconstruction des modèles de participation populaire et de légitimation des pouvoirs. En les associant aux « agitations » des oppositions et de la société civile dans des États tels que la RDC, le Cameroun, le Sénégal ou le Gabon, ils interrogent les nouveaux systèmes de représentation de la démocratie et de la culture démocratique. Il convient alors de s'intéresser à « leurs implications pour les savoirs constitués relatifs aux régimes politiques [africains] » (Kienle, 2012 :104), en mettant en lumière la survivance des logiques autoritaires et la lente émergence d'un « esprit de démocratie » qui cherche encore un registre de cohérence dans son déploiement.

La survivance des logiques de « *démocrature* »

Depuis 1990 où la vague des démocratisations a saisi l'Afrique subsaharienne, c'est avec beaucoup de déception que l'on continue de vivre sous l'emprise de nombreux « gouvernements perpétuels » (Owona Nguini, 2004 : 9-14)⁴. Les rares avancées en matière d'enracinement de la culture démocratique ont plutôt été éventrées par des pratiques politiques peu reluisantes. Les différents processus de libéralisation politique ont tourné, dans plusieurs cas, à renforcer davantage des régimes gouvernementaux dont les actions quotidiennes interrogent avec pertinence le sens

et la consistance de la démocratie en contexte africain. Bigombé Logo et Menthong (1996) soutiennent justement qu'on assiste plutôt à un « vissage » des règles de participation populaire. La constitutionnalisation des libertés fondamentales, l'affirmation de la fin des monolithismes politiques, la libéralisation de la presse, etc... n'ont eu que très peu d'effets en matière de démocratisation réelle des sociétés politiques africaines. On en est encore aujourd'hui à s'interroger si la terre africaine est juste très peu fertile pour la réussite de la culture démocratique. Mais, très vite, il convient d'abandonner ce type d'argumentation naturaliste et fataliste comme nous le rappelle Luc Sindjoun (2001 : 523).

En effet, si la démocratie réussit ailleurs dans le monde, il n'y a pas de raison insurmontable qu'elle soit étrangement impossible en Afrique. Dans son principe, la démocratie n'est pas spécifique à une culture ou une société particulières. Autant que les autres sociétés du monde, l'Afrique est engluée dans une forte dynamique entre le dedans et le dehors en matière de culture politique (Mbembe, 2000). La question démocratique ici ne peut bien s'appréhender que sous le registre de l'hybridité, en raison des diverses influences extérieures qui s'abattent sur elle et des tentatives d'appropriation variées dont font montre les sociétés politiques pluralistes d'Afrique. Suivant cette considération, la démocratie n'est que la résultante des pratiques sociales, humaines et institutionnelles ; bien qu'elle soit adaptable selon les cultures et les sociétés. Sa réalisation est le produit de la « confiance mutuelle, la tolérance à l'égard des opinions les plus diverses et la propension à l'arrangement et au compromis, [...]

au fonctionnement prolongé d'institutions démocratiques qui engendrent les valeurs et les croyances appropriées » (Schmitter et Terry, 1991 : 286).

L'observation des situations politiques dans des pays tels que le Tchad, le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou le Gabon débouche inéluctablement sur un constat de double crise de la démocratie. Cette double crise est la résultante de facteurs pluriels tels que la gestion autoritaire de l'État (Tchad, Cameroun, Guinée Équatoriale et Gambie), la fragilisation institutionnelle des oppositions politiques⁵, le musèlement de la presse et les récurrentes critiques internationales. Tout compte fait, la logique de « démocrature » est restée la marque de fabrique de nombreux régimes gouvernementaux en Afrique (Gambie sous Yaya Djammeh, Tchad, Cameroun, Congo, Burundi, etc.). Malgré l'usure du temps, la « démocrature » a pu se maintenir en Afrique en s'assurant la prégnance de la culture autoritaire d'une part, et d'autre part, en légitimant tacitement l'outil militaire comme instrument de régulation démocratique.

La prégnance de la culture autoritaire

Malgré le vaste « élargissement prudent » (Doumbe Billé, 1995) de l'espace public dans plusieurs États d'Afrique subsaharienne, les systèmes de « démocrature » ont réussi à se maintenir à travers la prégnance d'une culture autoritaire qu'ils ont su préserver, et le système de domination qu'elle a engendré. Selon une acception socialement consacrée, la culture est ce qui reste lorsqu'on a tout oublié. Il s'agit d'un « ensemble de manières de penser et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à

constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte » (Rocher, 1992 : 104). En l'appliquant à la sphère politique, elle devient un « code » à l'aide duquel les acteurs politiques rendent objectives leurs actions. Un « système de significations communément partagées par les individus membres d'une collectivité » (Badie et Smouts, 1992 : 25). Prise dans ce sens, la culture politique fait référence aux représentations et aux comportements qu'adoptent les acteurs dans la régulation des affaires publiques. En jetant un regard rétrospectif sur la vie politique africaine depuis 1990, il semble que la notion de « culture » convient le mieux pour tenter d'expliquer les raisons de la résistance des logiques autoritaires dans la politique africaine, malgré les vagues de contestation sociale qui ont travaillé et traversé de nombreux pays⁶. Fondamentalement, la crise de l'autoritarisme annoncée en Afrique subsaharienne avec l'avènement du multipartisme n'a eu qu'un effet de contingence. Elle a simplement facilité la mutation d'un autoritarisme avoué en un autoritarisme larvé, maquillé sous les draps de la démocratie. En réalité, de 1990 à nos jours, la culture autoritaire est restée prédominante, en dépit du besoin de refondation de l'ordre politique constamment affiché. Des pays tels que le Cameroun, le Tchad, la Guinée Équatoriale, la Guinée et la Gambie ont sagement entretenu une logique hégémonique du parti au pouvoir en lui assurant des majorités parlementaires insolentes et un appareil administratif partisan. Dans tous ces cas, « les pouvoirs publics ont usé du décret et de la nomination pour tracer un cadre juridique et avoir des hommes dévoués pour sortir de l'impasse » (Bigombe Logo et Menthong, 1996 : 20).

En marginalisant l'investissement subversif généralisé des masses dans le champ de la politique réelle tel qu'on l'a eu au début des années 1990, de nombreux États d'Afrique subsaharienne ont réussi à maintenir et à pérenniser la culture autoritaire dans leur gouvernance.

D'une part, on a assisté à la fermeture de « l'espace protestataire » (Lafargue, 1996 : 169) tel qu'il a émergé lors des transitions démocratiques et des Conférences Nationales Souveraines. La juridicisation de la contestation politique et des manifestations populaires a permis aux gouvernements en place d'étouffer tous les vents contraires à leur vision ; ce, en renforçant la législation sur la liberté de manifester ou en pénalisant les manifestations non autorisées⁷. Et pourtant, utilisant les oripeaux d'une réelle ouverture démocratique, les constitutions ont ci et là proclamé la garantie des droits et libertés fondamentales. Faisant usage d'arguties ostensiblement promotrices de la démocratie, les « big-men »⁸ (J. F. Médard) politiciens en Afrique ont réussi à drainer les grandes masses dans la voie de la soumission aveugle, de la docilité masochiste, d'un désintéressement continu de la participation populaire et d'une lassitude collective. On est arrivé aux slogans tels que « On va faire comment » au Cameroun, « un jour, il finira par partir » au Gabon, « c'est Dieu qui va le chasser de là » en Guinée Équatoriale, etc. Ces discours de résignation traduisent le type de représentations que les citoyens se font de la vie politique de leurs pays respectifs.

D'autre part, la culture autoritaire a résulté de la re-constitution inavouée, sinon de partis uniques, du moins de partis dominants. Autrement dit, la crise du monopartisme n'a été que conjoncturelle et éphémère. Elle n'a pas été suivie d'une

véritable différenciation idéologique dans l'espace public (Menthong, 1998 : 42). Les organisations politiques ont davantage utilisé les creusets claniques, identitaires et religieux pour se constituer, au détriment d'une fondation idéologique véritable (Mouiche, 2000 : 49-91). Dans un tel contexte, les partis-(d')États dominant la scène politique ont su agréger des affinités partisans trans-ethniques à coût de corruption, de marchandage ou d'extorsion volontaire du consentement populaire (Sindjoun, 1994 : 406-413). Finalement, l'abus de position dominante des partis-(d')États (cas du RDPC au Cameroun, du PDG au Gabon ou du PDGE en Guinée Equatoriale par exemple) leur a permis de reconfigurer tacitement la dynamique monolithique sous le label de « démocraties à parti présidentiel dominant ». La difficile alternance au sommet de l'État condamnera les oppositions politiques à « pactiser », consciemment ou non, avec le parti au pouvoir afin de bénéficier de la tolérance gouvernementale et de la reconnaissance populaire en tant que force politique⁹.

La variable militaire et sa permanence dans la régulation de la vie politique

Le recours à l'instrument militaire dans la régulation de la participation politique en Afrique est problématique. Plus d'une vingtaine de coups d'État ont émaillé le continent africain depuis la fin de la guerre froide¹⁰. Cette situation est anecdotique d'un déficit de socialisation démocratique ; lui-même caractéristique du système de « démocratie » dans lequel baignent plusieurs pays d'Afrique. En effet, le passage officiel à la démocratie n'a pas totalement gommé les stigmates de la culture autoritaire et de la « démocratie militaire ».

Celle-ci a mis à mal la valeur légitimatrice de la démocratie en aidant de nombreux régimes de parti unique à s'installer durablement au pouvoir (Zimbabwe, Cameroun, Gabon, Congo, etc.).

Dans les faits, la démocratisation et la militarisation politique semblent être les deux faces d'une même réalité (Kouvouama, 2003 : 42). Avec les récents événements à Madagascar (2009), au Mali (2012), au Burundi (2015) ou au Burkina Faso (2015), on pourrait affirmer que l'armée constitue toujours un élément déterminant des transitions politiques. Elle est très largement utilisée par les acteurs pour légitimer ou délégitimer le pouvoir politique et les dirigeants. La réalité sociopolitique fait que la politique et l'armée font ménage dans l'espace politique concurrentiel, tantôt en harmonie

(Burundi, Tchad), tantôt en désharmonie (Gambie, Burkina Faso). Techniquement, l'armée a réussi, dans plusieurs cas, à tordre l'idée d'impartialité qui est censée la caractériser dans un État. Elle est utilisée soit comme le rempart des coups d'État (Madagascar, RCA, Mali, Guinée) ; et c'est son usage préférentiel, soit dans le cadre des rébellions armées (Côte d'Ivoire, RCA). Si on se limite à la seule ère de l'Union Africaine, on peut retrouver dans le tableau suivant le récapitulatif des coups d'État militaires depuis 2002. L'objectif est de démontrer comment l'armée est utilisée comme acteur du jeu politique et des remplacements à la tête des États.

Tableau récapitulatif des coups d'État militaires ou tentatives de coups d'États militaires en Afrique noire depuis 2002, date d'entrée en fonction de l'UA.

Pays	Année	Auteur du coup d'État ou de la tentative	Président destitué	Détails
RCA	2003	François Bozizé	Ange Félix Patassé	Prise de pouvoir
Guinée Bissau	2003	Verissimo Seabra	Kumba Yala	Prise de pouvoir
Mauritanie	2005	Ely Ould M.	Maaouia O. T.	Prise de pouvoir
Togo	2005	Faure Gnassingbé	Fambaré Ouattara	Il empêche le successeur constitutionnel de prendre le pouvoir
Mauritanie	2008	M. O. Abdel Aziz	Sidi Mohamed Ould Sheikh	Prise de pouvoir
Guinée	2008	Moussa Dadis Camara	Gouvernement	Président autoproclamé
Madagascar	2009	Andry Rajoelina	Marc Ravalomanana	Prise de pouvoir
Niger	2010	Salou Djibo	Mmadaou Tandja	Prise de pouvoir
Mali	2012	Amadou Sanogo	Amadou Toumani Touré	Prise de pouvoir
Guinée Bissau	2012	Mamadou Turé Kuruma	Carlos Gomes Junior	Prise de pouvoir
RCA	2013	Michel Djotodja	François Bozizé	Prise de pouvoir
Gambie	2014	Une partie de l'Armée	Yaya Djammeh	Echec
Burundi	2015	Godefroid Niyombare	Pierre Nkurunziza	Echec
Burkina Faso	2015	Gilbert Djendéré	Michel Kafando	Quasi échec

De ce tableau, on en déduit que l'armée, dans ces nombreux cas, s'est lentement transformée en instrument de conquête du pouvoir. Des fois, elle réussit à suppléer la voie populaire et parfois elle se heurte à une résistance politique et institutionnelle assez solide. En toute hypothèse, la démocratie se retrouve désormais à l'interface d'une culture politique hybride : d'un côté, des systèmes de participation conventionnelle et de l'autre des modalités non conventionnelles, souvent portées avec la bénédiction des armées. De là, on peut penser que, la seule « juridicisation démocratique » n'a pas réussi à emporter une véritable « civilisation des mœurs » (Norbert Elias) en Afrique globalement.

Le dépassement hésitant de la « démocrature » : les nouvelles formes de participation populaire en Afrique

Les logiques de « démocrature » ont manifestement la peau dure. Elles sont partie intégrante de l'habitus¹¹ autoritaire qui a caractérisé plusieurs pays d'Afrique depuis les indépendances. Mais, elles ne sont pas inamovibles et sacrées. Il nous semble qu'elles sont simplement la résultante d'une contingence historique qui n'a que trop duré déjà. De plus en plus, la « démocrature » est soumise à critique et à contestation partout en Afrique. L'axiologie autoritaire est de plus en plus dénoncée, malgré les vicissitudes des régimes juridiques encadrant les participations populaires en Afrique. Ainsi, la fin des années 2000 et le début de celles 2010 ont offert des signaux novateurs en matière de participation des masses sur le continent. D'une part, on a eu des mises en échec des couvertures

démocratiques (Gambie et Bénin par exemple) et d'autre part, de véritables irruptions populaires ont réussi à déstabiliser des régimes historiquement dits « forts » (Burkina Faso, et même au nord de l'Afrique avec la Tunisie et l'Égypte). Même si, dans de nombreuses hypothèses, on note la persistance des « rites »¹² autoritaires, il va de soi qu'on assiste peu à peu à la mutation dans la manière de faire et de se représenter la démocratie en Afrique. Fondamentalement, on note l'émergence d'un « esprit de démocratie » et la re-constitution, certes très perturbée, de l'espace protestataire à l'échelle du continent.

L'émergence d'un « esprit de démocratie »

L'idée de démocratie en Afrique est la convergence entre l'héritage et l'ouverture à la modernité politique. Cette convergence est rendue possible par la compatibilité certaine entre l'acquis et l'éventuel. D'où la nécessité de réfuter l'argumentaire sur l'étrangeté de la démocratie à la culture africaine (Chazan, 1993). D'ailleurs, les nouvelles formes de participation populaire observées ces dernières années en Afrique nous amènent à penser que la démocratie est plus que jamais souhaitée et revendiquée. En partant de la détermination affichée par le peuple gambien (aidé par La CEDEAO) pour faire respecter le verdict des urnes et aboutir au départ de l'ancien président Yaya Djameh en janvier 2017, de la furie populaire qui a déclassé Blaise Compaoré au Burkina Faso (2014), de la détermination du peuple gabonais lors des élections de 2016 ou de la pression combinée de l'église et des populations en RDC pour exiger le respect de la constitution,

il nous semble pertinent de constater l'émergence d'un besoin d'appropriation populaire de la démocratie. Celui-ci semble se caractériser par le refus de l'indifférence et de la docilité face aux potentiels abus des pouvoirs en place.

Même s'il convient de reconnaître ici que la culture démocratique demeure assez lacunaire au regard du schéma réducteur qu'a pris celle-ci en confinant sa validité aux seuls processus électoraux (Young, 1993), il est important de situer déjà la variable électorale comme catalyseuse d'une culture démocratique plus approfondie (Lindberg, 2006). Le vœu est de voir la pratique démocratique se porter au-delà du rite électoral. Les droits de l'homme, le multipartisme, l'alternance, l'État de droit, la bonne gouvernance, doivent alors enrichir cet élan nouveau de la démocratie dans les systèmes de gouvernance en Afrique.

L'esprit de démocratie dont nous tentons de démontrer l'émergence prend appui sur la fin progressive des « régimes postcoloniaux » et la dé-personnification lente de l'autorité étatique. Ainsi, sans le dire explicitement, les figures des « pères de la nation » sont irréversiblement en voie de disparition au profit d'une élite politique nouvelle, moins redevable au colonisateur. Dans ce sens, on peut citer la mort d'Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire qui a été le point de départ d'un éclatement véritable de la boule politique ivoirienne (Roubaud, 2003 : 57) ; la fin d'Omar Bongo au Gabon qui a désacralisé la fonction présidentielle et facilité le décroisement idéologique et partisan (tout en fragilisant le parti-(d')État, le PDG - parti démocratique du Gabon). Il en va de même pour Eyadema au Togo, de Ben Ali en Tunisie ou de Kabila en RDC. Bien entendu, de nombreux cas de figure

continuent de pérenniser le système de domination politique inspiré des régimes postindépendance dont ils ont formellement recueilli l'héritage. C'est le cas du Cameroun avec la continuité Ahidjo-Biya, de la Guinée Équatoriale d'Obiang Nguéma, du Gabon double Bongoïste et du Zimbabwe de Robert Mugabé jusqu'à son départ forcé en novembre 2017.

Tout au plus, il faut voir dans la systématisation de la compétition électorale une forme d'enracinement progressif de l'esprit de démocratie. Au-delà de son aspect ostentatoire et spectaculaire, la compétition électorale est une modalité de canalisation positive ou négative des énergies citoyennes. Elle permet de « forcer une équipe dirigeante à se retirer et à en promouvoir une autre » (Huntington, 1996 : 265). Les exemples du Bénin (2016), du Ghana, de l'Afrique du Sud, du Nigeria (notamment avec la transition entre Goodluck Jonathan et Mohamadu Buhari en 2015), du Sénégal (la difficile transition entre Abdoulaye Wade et Macky Sall en 2012) et du Mali permettent, s'il en est besoin, de le témoigner. En cela, le multipartisme est réellement établi comme une valeur constitutive de la vie politique en Afrique, bien qu'il n'a pas encore réussi à tordre définitivement le coup aux prises anticonstitutionnelles du pouvoir ; notamment à travers les coups d'État et les rébellions armées.

La reconstitution progressive d'un véritable espace protestataire

Les émeutes de la faim¹³, les mouvements citoyens tels que « le balai citoyen » (Burkina Faso) et « Y'en a marre » (Sénégal) ou encore les « vendredis en noir » ou le mouvement « 11 millions de citoyens de Cabral Libii (Cameroun) sont quelques unes des modalités

d'expression populaire et citoyenne ces toutes dernières années en Afrique subsaharienne. Si leur réussite prend appui sur la contestation des ordres politiques dominants et des autoritarismes à visage sympathique, il faut dire que leur utilisation en Afrique remonte aux années 1990, en pleine transition démocratique. En effet, l'irruption violente des masses dans les rues pour contester un pouvoir a caractérisé les premiers pas de la démocratie en terre africaine. Mais, elle s'est estompée avec les compromis issus des différentes Conférences Nationales Souveraines¹⁴ ou les dialogues nationaux qui ont réussi à converger toutes les formations politiques vers la constitutionnalisation des participations de masse et la condamnation systématique de la violence comme mode d'expression politique. Malheureusement, les compromis ainsi trouvés se sont révélés être de véritables compromissions pour les partis d'opposition d'alors, car leur seul espoir résidait sur la lassitude des pouvoirs en place et sur l'adhésion conséquente des masses à l'idéologie de contestation qu'ils entretenaient à l'échelle du continent¹⁵. Dans le cas du Cameroun par exemple, le pouvoir a réussi à diviser l'opposition pour reconfigurer une dynamique hégémonique et de domination (Ndi Mbarga, 1993 : 166).

Le réinvestissement populaire observé ça et là, témoigne d'une véritable refondation de l'ordre politique et d'une progressive remise en cause des hégémonies gouvernantes (Cameroun, Burkina Faso, Sénégal, Gabon, ...). Il entraîne le vacillement de la culture de la docilité des gouvernés dont parlait déjà Achille Mbembé en 1992. La citoyenneté active de Lafargue (1996 : 109) est en pleine reconstitution ; ce, en marge du formalisme juridique et du constitutionnalisme

démocratique qui encadrent l'expression populaire en Afrique. La rue et les réseaux sociaux (re)deviennent les lieux d'expression de la défiance des pouvoirs (les soulèvements Afrique du nord par exemple ont eu leur large succès du fait de la capitalisation des réseaux sociaux par les leaders d'opinion), les diasporas sont utilisées pour travailler positivement ou négativement l'image des pays à l'étranger, ou pour agir dans les circuits de conquête du pouvoir. En tout état de cause, on fait face à l'émergence d'une nouvelle citoyenneté politique, peu disposée à subir passivement l'autoritarisme, et déterminée à transformer tout au moins les représentations du pouvoir politique en Afrique, à défaut de changer les pouvoirs eux-mêmes.

Conclusion | de quoi sera fait demain ?

Cette question semble banale, et pourtant, sa réponse est difficile à donner. En fait, l'Afrique de demain c'est déjà l'Afrique d'aujourd'hui. Par analogie, on pourrait dire que sa démocratie de demain sera la simple copie de celle d'aujourd'hui. Que non ! A notre sens, il ne faudrait pas tomber dans la logique du fatalisme et du naturalisme en cette matière. La réalité d'aujourd'hui est soumise à des dynamiques plurielles qui, très lentement, pèsent/pèseront sur la détermination du sens que prendra la démocratisation des sociétés africaines. Au lieu de croire avec Chirac que la « démocratie n'est pas faite pour l'Afrique », il convient de penser qu'inévitablement, la capitalisation de l'esprit de démocratie en émergence et du nouvel espace protestataire configure déjà une nouvelle philosophie de gouvernement en Afrique.

Certainement, la full democracy est en marche dans plusieurs pays malgré les résistances (Benin, Ghana, Burkina Faso, Guinée). Elle ne semble plus se cramponner aux seules élections, mais se prolonge au respect des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, de l'État de droit et même de la protection environnementale. C'est dire que désormais, les systèmes africains de démocratie devront assumer l'inéluctable rencontre entre les modes de participation conventionnés (les élections) et ceux non conventionnés dans l'espace public. Le chemin sera, bien sûr, long et difficile. Mais, l'horizon pour une démocratisation profonde semble peu à peu se dégager. L'espoir est permis car les nouveaux usages de l'expression populaire ont, ces dernières années, abouti à deux avancées notables : le démantèlement symbolique et matériel de certains « autoritarismes démocratiques » et la prise en compte des actions de masse dans la consécration des dirigeants. Bien entendu, il ne faudrait pas se laisser entraîner dans « l'informalisation » de la démocratie participative. Il convient plutôt d'utiliser ces nouvelles données pour renforcer,

de manière consensuelle, le cadre légal et institutionnel de gestion de la citoyenneté politique. La démocratie du futur en Afrique doit alors porter son message au-delà de la seule mobilisation électorale. Elle devra informer le registre entier de la gouvernance politique en posant la question des droits de l'homme, du statut des oppositions, de la place des diasporas, des équilibres fondés sur le genre, du rôle de la société civile, des équilibres institutionnels et de l'objectivité des organes de l'État en marge des appartenances ethno-tribales et culturo-religieuses qui risquent non seulement de fragiliser davantage l'institution étatique, mais aussi de favoriser la redécouverte de « la politique d'affection » (Sindjoun, 1998). C'est donc une véritable volonté politique qui pourra construire la convergence de toutes les énergies sociales et politiques nécessaire à la structuration de la nouvelle philosophie des participations populaires en émergence en Afrique subsaharienne.

Notes de bas de page

Ps : Cet article est le fruit de la communication prononcée lors des 4èmes Rencontres sur les Études Africaines de France (REAF) à Paris en 2016. La communication initiale était intitulée : « *De la démocrature à la démocratie : la révolution par les tempêtes ?* ».

1. Extrait du discours de François Mitterrand à La Baule, 20 juin 1990.
2. Le néologisme « démocrature » a été formulé pour la première fois par l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, à partir des termes « démocratie » et « dictature ».
3. L'expression est utilisée par le socio-politiste Mathias-Eric Owona Nguini pour caractériser les régimes politiques africains qui utilisent la ruse d'une ouverture démocratique pour torpiller les mécanismes de gestion des transitions politiques afin de se maintenir, autant que possible, au pouvoir.
4. Dans plusieurs pays, les partis d'opposition n'ont pas de statut institutionnel consacré. Leurs activités politiques sont soumises à une réglementation assez biaisée au profit du parti au pouvoir. Ils subissent régulièrement le diktat de l'administration publique souvent acquise à la cause du parti au pouvoir. L'exemple du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) dont les activités sont systématiquement réprimées au Cameroun en 2016 témoigne à suffisance de la philosophie qui anime les administrateurs publics au Cameroun, et partant en Afrique. Le même cas se vit au Congo avec l'appareil répressif d'une administration publique acquise au Président Denis Sassou Nguesso, en RDC avec la permanente répression de l'opposant Etienne Tsekedeki ou en Guinée Equatoriale où toute véritable opposition est presque interdite sous le règne de Téodoro Obiang Nguema.

Notes de bas de page

5. On a eu des séquences de protestations publiques majeures telles que les « villes mortes » au Cameroun (1991), les revendications populaires des Conférences nationales souveraines en 1991, les émeutes de la faim de 2007-2008 et tout récemment les révoltes populaires au Maghreb (2011) et dans certains pays d'Afrique noire comme le Congo et le Burkina Faso en 2014 et 2016.

6. À titre illustratif, mentionnons le cas camerounais avec la loi n°2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme. Cette loi, en affirmant la compétence du tribunal militaire et la peine de mort pour toute personne reconnue coupable de terrorisme, en élargit la définition. Désormais, le terrorisme embrasse aussi tout acte pris dans l'« intention de perturber le fonctionnement normal des services publics, la prestation de services essentiels aux populations ou de créer une situation de crise au sein de la population ».

7. Dans cette analyse, le « Big Man » s'apparente aux « Hommes forts ». Il se distingue du contenu que lui donne Jean-François Médard, en mettant un accent sur les logiques de clientélisme. Ici, les « big men » (Hommes forts) ajoutent au clientélisme les éléments d'oppression physique, militaire et de dictature.

8. Le cas de l'UPC (Union des populations du Cameroun) ou de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) au Cameroun.

9. Citons notamment : Tchad (1990), Libéria (1990), Mali (1991, 1999), Algérie (1992), Nigéria (1993), Rwanda (1994), Gambie (1994), Burundi (1996), Niger (1996), RDC (1997), Congo (1997), Côte d'Ivoire (1999), Guinée-Bissau (1999, 2013), Comores (1995, 1999), RCA (2003, 2013), Madagascar (2009), Mauritanie (2005, 2008), Guinée (2008), etc.

10. Pierre Bourdieu, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, 96.

11. Les rites ici s'entendent des actes de légitimation d'une position ou d'une démarche. On a emprunté cette notion à Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°1, volume 43, 1982, pp. 58-63.

12. Les « émeutes de la faim » sont les différents soulèvements populaires qui ont traversé de nombreux pays en 2007-2008 (Cameroun, Burkina Faso, Sénégal, Mauritanie, Maroc, Egypte, Côte d'Ivoire, etc.) en pleine crise alimentaire mondiale. Elles avaient pour fondement la hausse des prix des denrées alimentaires de base.

13. On a notamment eu les Conférences Nationales suivantes : Benin (février 1990), Gabon (avril 1990), Congo (juin 1990), Mali (août 1991), Togo (juillet-août 1991), Niger (novembre 1991), Congo-Zaïre (1991-1993), Tchad (mars 1993).

14. L'hypothèse la plus originale aura été celle du Cameroun où le Président de la République a déclaré la Conférence Nationale Souveraine « sans objet » (Cameron Tribune, no 4916, 28 juin 1991) . Les élections qui s'en suivront seront une grosse occasion pour l'opposition politique (menée par le Social Democratic Front- SDF) de se faire une place importante dans l'espace public camerounais, au point de revendiquer la victoire aux élections présidentielles de 1992. En vain. Depuis lors, les différents compromis entre le pouvoir en place et l'opposition depuis la tripartite de 1991 ont facilité l'effritement d'une véritable opposition au profit d'un renforcement de l'appareil d'Etat acquis au parti au pouvoir le RDPC de Paul Biya.

Bibliographie

Badie, Bertrand et Smouts, Marie-Claude, 1992, *Le retournement du monde*, Paris, Presses de Sciences Po.

Bigombe Logo, Patrice, et Menthong, Hélène Laure, 1996, « *Crise de légitimité et évidence de la continuité politique* », *Politique Africaine*, n°62, pp. 15-23.

Chazan, Naomi, 1993, « *Beyond liberalism and statism : african political cultures and democracy* », in Larry Diamond, *Political culture and democracy in developing countries*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, p. 59-97.

Daloz, Jean-Pierre et Quantin, Patrick (dir.), 1997, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala.

Diamond, Larry, 1993, « *Introduction : political culture and democracy* », in Larry Diamond, *Political culture and democracy in developing countries*, Boulder et London, Lynne Rienner Publishers.

- Doumbé-Bille, Stéphane**, 1995, « *Les transformations au Cameroun : un processus d'élargissement prudent* » in Henry, Roussillon (dir.), *Les nouvelles constitutions africaines : la transition démocratique*, Toulouse, Presses de l'IEP, p. 77-89.
- Fournier, Lydie**, 2010 (2), « *Entre démocratie et autoritarisme. Vers des régimes hybrides ?* », Sciences Humaines, pp.10-10.
- Guilhot, Nicolas et Schmitter, Philippe**, 2000 (4), « *De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies* », Revue française de science politique, pp. 615-632.
- Huntington, Samuel**, 1996, *Troisième vague : les démocratisations de la fin du XXème siècle*, Nouveaux Horizons.
- Kienle, Eberhard**, 2012 (1), « *Les « révolutions » arabes* », Critique internationale, n° 54, p. 103-117.
- Kouvouama, Abel**, 2003, « *Démocratisation et modernité politique en Afrique centrale : l'exemple de la Conférence Nationale Souveraine du Congo-Brazzaville* », in Yann Lebeau et al., *État et acteurs émergents en Afrique*, Paris, Karthala, p. 31- 43.
- Lafargue, Jérôme**, 1996, *Contestations démocratiques*, Paris, Karthala/lfra.
- Lindberg, Steffan**, 2006, « *The surprising Significance of African Elections* », Journal of Democracy, Volume 17, n° 1, pp. 139-151.
- Liniger-Goumaz, Max**, 1992, *La démocrature : dictature camouflée, démocratie truquée*, Paris, l'Harmattan.
- Mbembé, Achille**, 1992, « *Provisional notes on the postcolony* », Africa, n°62 (1), pp. 3-37.
- Mbembé, Achille**, 2000, « *À propos des écritures africaines de soi* », Politique Africaine, n° 77, pp. 16-43.
- Menthong, Hélène-Laure**, 1998, « *Vote et communautarisme au Cameroun : vote de cœur, de sang et de raison* », Politique Africaine, pp. 40- 53.
- Mermet, Gérard**, 1987, *Démocrature : Comment les médias transforment la démocratie*, Paris, Aubier-Montaigne.
- Morlino, Leonardo**, 2001(2), « *Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage* », Revue internationale de politique comparée, pp. 245-267.
- Mouiche, Ibrahim**, 2000, « *Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun* », African Journal of Political Science, Vol. 5, n°1, pp. 46-91.
- Ndi Mbarga, Valentin**, 1993, *Ruptures et continuité au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.
- Roubaud, François**, 2003 (2), « *La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie* », Afrique contemporaine, n° 206, pp. 57-86.
- O'Donnell, Guillermo**, 1996 (2), « *Illusions about Consolidation* », Journal of Democracy, pp. 34-51
- Owona Nguini, Mathia -Éric**, 2004, « *Le gouvernement perpétuel en Afrique centrale : le temps politique présidentieliste entre autoritarisme et parlementarisme* », Enjeux, n°19, avril-juin pp. 9-14.

- Rocher, Guy**, 1992, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e édition, Montréal, Hurtubise.
- Schedler, Andréas**, 2001 (2), « *Comment observer la consolidation démocratique ?* », *Revue internationale de politique comparée*, pp. 225-244.
- Schmitter, Philip et Terry, Lynn Karl**, 1991, « *Les modes des transitions en Amérique latine, en Europe du Sud et de l'Est* », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 128.
- Sindjoun, Luc**, 1994, *Construction et déconstruction locales de l'ordre politique au Cameroun. La socio-genèse de l'État*, thèse de doctorat d'État en science politique, Université de Yaoundé II.
- Sindjoun, Luc**, 1998, *La politique d'affection en Afrique noire*, Boston, GRAF/African Studies Center, Boston University.
- Sindjoun, Luc**, 2001, « *La culture démocratique en Afrique subsaharienne : comment rencontrer l'arlésienne de la légende africaniste* » in *Francophonie et démocratie*, Symposium international de Bamako sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés dans l'espace francophone, Paris, Pedone, 2001, pp.522-530.
- Tollimi, Abakar**, 2010, *La résolution des conflits frontaliers en Afrique*, Paris, l'Harmattan.
- Young, Tom**, 1993, *Elections and Electoral Politics in Africa*, Africa, 63 (3), p. 299-312.